

Compte rendu du Conseil Municipal

Date de séance	Mercredi 16 septembre 2020	Séance <input type="checkbox"/> ordinaire
Heure de séance	18h30	<input type="checkbox"/> extraordinaire
Date d'envoi des convocations	11 septembre 2020	

ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la séance est adopté à l'unanimité

I. Avenant travaux centre bourg rue du Major Styffe

II. Divers

NOM	Présent	Absent	Excusé
ALIMECK Tony	x		
BIZET Ludovic	x		
BREHAM Karine	x		
CHENNEVIERE Simon			x
DANEL Karl	x		
DANEL Kristina	x		
FOURNIER Vincent			x
GUICHET-LEBAILLY Sabine	x		
JOUANNE Maxime	x		
SALLEY Sébastien	x		
VALOGNES Emeline	x		
POUVOIR :			
De FOURNIER Vincent	A DANIEL Kristina		
De CHENNEVIERE Simon	A ALIMECK Tony		
NOMS	SIGNATURE		Nombre
Le Maire : M. Tony ALIMECK		Total de conseillers	11
		Membres présents	09
Secrétaire : Madame Danel Kristina		Quorum	09

I. Avenant travaux centre bourg rue du Major Styffe

Les travaux de voiries rue du Major Styffe ont démarré le 31 août 2020 et se poursuivront jusqu'en fin novembre. La circulation a été déviée. Un arrêté municipal a été pris. Des informations ont été données aux riverains afin de leur permettre de circuler dans les meilleures conditions.

Au niveau de l'aménagement de la rue du Major Styffe, suite à des difficultés techniques, des travaux complémentaires sont envisagés en plus de l'appel d'offre, ce qui engendre un coût supplémentaire d'environ 8150,66€ HT. Un avenant doit être signé.

Un parking supplémentaire est également envisagé afin de rendre plus fluide l'accès à l'école. Le coût estimé est de 13080,00€HT.

Après lecture des devis, le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux complémentaires, la signature de l'avenant et le parking.

Une délibération sera prise dans ce sens.

Pour toutes questions les riverains peuvent contacter la mairie au 02.31.90.82.38 aux heures d'ouverture.

II. Divers

A. Transport bus scolaire

Suite aux travaux de la rue du Major Styffe et malgré de nombreux échanges avec les services de transport scolaire, pour des raisons de sécurité, les bus scolaires ne peuvent pas passer dans le centre bourg de Maizières. Des points de ramassages ont été prévus.

Pour le bus N° 906 pour l'école de Maizières et jusqu'à la fin des travaux le bus ne passera pas dans le bourg. Un pédibus a été organisé par le SIVOS MER au niveau de la caserne.

Pour le bus N° 163 pour le collège de Potigny et jusqu'à la fin des travaux le bus ne passera pas dans le bourg. Les jeunes doivent se rendre au parking de la mairie de Rouvres. Le soir, le bus les déposera au même endroit.

Pour le bus N° 904 pour le lycée de Falaise et jusqu'à la fin des travaux le bus ne passera pas dans le bourg. Les jeunes doivent se rendre au parking de la mairie de Rouvres. Le soir, le bus les déposera au même endroit.

B. Sinistre salle des fêtes

Suite aux orages et à la tempête du 12 août 2020, la salle des fêtes a subi d'énormes dommages, ce qui nous a obligé à prendre des dispositions pour la rentrée afin que les enfants puissent manger à la cantine. Une déclaration de sinistre a été envoyée à l'assurance Groupama. Le devis de l'expert s'élève à 40 000 € environ.

Les travaux ont été effectués dans les temps impartis. L'assureur prend en charge les travaux.

C. Sinistre Ecole

Suite aux orages et à la tempête du 12 août 2020, notre école n'a pas été épargnée. Nous avons pu constater l'inondation du sous-sol et beaucoup de perte de matériel pédagogique. Une expertise a été faite par l'assurance Groupama. Une partie du sinistre va être prise en compte par l'assureur.

Le **prochain Conseil Municipal** aura lieu à une date ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été clôturée à 19h30

Le secrétaire de séance :

Le Maire :